



COLLECTIVITÉS LOCALES

DES COMMUNES RÉCOMPENSÉES « O PHYTOS »

7 communes n'utilisent plus de produits phytosanitaires (herbicides, fongicides, insecticides, régulateur de croissance,...) ou antimousse sur l'intégralité de ses espaces verts et voiries, y compris les cimetières et les terrains de sports. Cet engagement s'applique également envers les prestataires de services sur ces espaces.

Ces communes se sont vues remettre le Trophée Zéro Phyto de la Région Bretagne. Ce trophée instauré en 2007 encourage les efforts des communes à participer à la reconquête de la qualité de l'eau.

Les lauréats de l'année sont Grand-Champ, Plescop, Pluneret, Locmaria-Grand-Champ, Saint-Philibert, Plougoumelen, Saint-Anne-d'Auray.

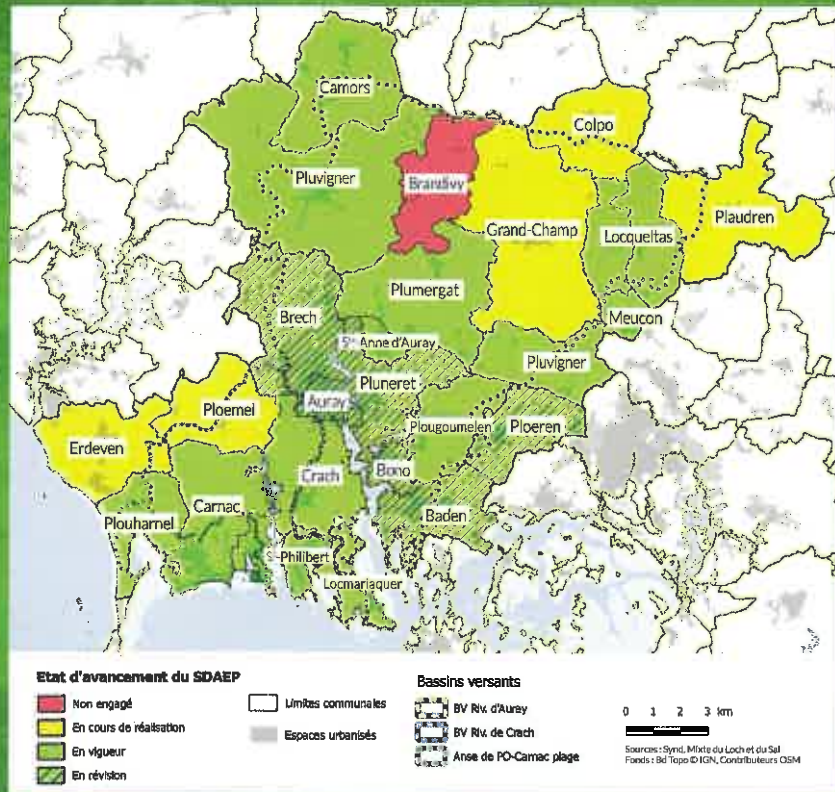
La commune de Locmariaquer, dans les premières engagées, a obtenu le Trophée Phyto Durable pour avoir su pérenniser la démarche depuis plus de 5 ans.



VERS UNE MEILLEURE GESTION DES EAUX PLUVIALES

Particulièrement concerné par une urbanisation galopante sur son territoire au pied du Golfe du Morbihan, le SMLS a souhaité mettre en œuvre une démarche visant à concilier une coexistence harmonieuse entre l'urbanisme et la gestion de l'eau pour prévenir d'éventuels impacts sur la qualité des milieux aquatiques et de la ressource en eau.

La carte suivante présente l'état d'avancement des études prospectives en lien avec la gestion des eaux pluviales :



La gestion des eaux pluviales préoccupe les communes car elle peut induire des augmentations de débits, des à-coups hydrauliques provoquant des inondations à l'aval, des dégradations des milieux récepteurs voire leur contamination.

Le SMLS a décidé de poursuivre son accompagnement démarré dès 2010, de manière concertée avec la commission PLU le plus souvent, de deux manières :

ABSENCE D'OUTILS DE GESTION DES EAUX PLUVIALES

ÉLABORER

- > Le schéma directeur d'assainissement pluvial, outil technique de programmation de travaux
- > Le zonage d'assainissement pluvial (partie réglementaire) qui encadre la gestion d'eaux pluviales (débit de fuite, coefficient d'imperméabilisation ; récupération des eaux de pluies...)

EXISTENCE D'UN SDAP ET/OU ZONAGE PLUVIAL

METTRE A JOUR

- > Le plan de réseau pluvial
- > Le programme de travaux pour compenser l'imperméabilisation existante sur les secteurs à enjeux (débordement, pollution...)
- > Le zonage d'assainissement

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2016

synthèse des actions opérationnelles



Le Contrat Territorial, outil pluriannuel de programmation, est le document cadre pour l'ensemble des actions mises en œuvre par le SMLS. Il engage pour la période 2015-2018, l'ensemble des acteurs et partenaires institutionnels (AELB, Région, Département, Eau S6) dans une gestion intégrée de l'eau, des sources à la mer. L'année 2016 a notamment été marquée par les questions de la gouvernance de la politique locale de l'eau suite aux évolutions législatives en matière d'organisation territoriale des collectivités.



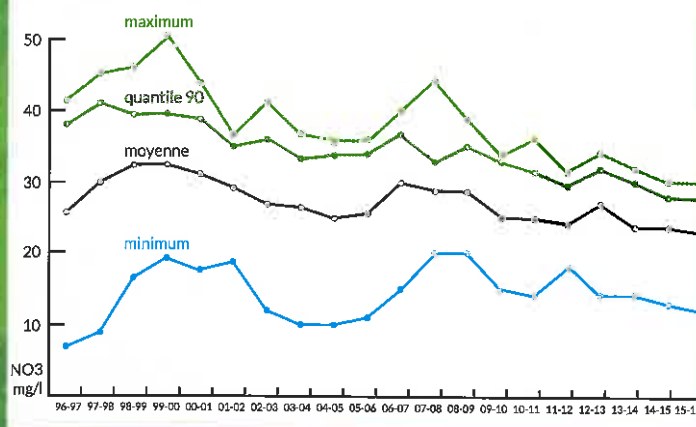
L'« EAU'BSERVATOIRE »

CÔTÉ TERRE

LE SUIVI NITRATES

Les nitrates considérés comme un macropolluant sont un indicateur du niveau de pollution de nos rivières. Ce paramètre fait l'objet d'un suivi spécifique depuis les années 90. L'année 2016 est marquée par une baisse continue des concentrations confirmant la tendance de fond observée depuis début 2014 pour atteindre en fin d'année hydrologique une concentration moyenne annuelle de 23 mg/l et un quantile 90 proche de 28 mg/l. L'amplitude de variation des concentrations en nitrates évolue avec un mini à 12 et un maxi à 30 soit une amplitude de 18 mg/l.

ÉVOLUTION ANNUELLE DES CONCENTRATIONS MOYENNES, MAXIMALES, MINIMALES ET DU QUANTILE 90 EN NITRATES STATION PONT DE BRECH N°4195000



Le flux d'azote calculé à la station de Pont de Brech en 2016 est de 30 kg de nitrates par hectare et par an. Les conditions hydrologiques particulièrement marquées au cours de ces deux dernières années ont directement impacté les flux d'azote exportés. Par extrapolation, à l'échelle des deux bassins

versants du Loch et du Sal (35 438 ha), le flux d'azote exporté dans la rivière d'Auray est évalué à 1 008 tonnes (source : calculs MacroFlux - DREAL).

LE SUIVI PHOSPHORE / ORTHOPHOSPHATES

Sur les deux cours d'eau du Loch et du Sal, les niveaux de pollution en phosphore et en orthophosphates [PO43-] restent faibles avec des catégories de qualité allant de « bonne » (vert) à « très bonne » (bleu). L'année 2016 confirme l'amélioration de la qualité des deux cours d'eau notamment au niveau du Quantile 90.

LE SUIVI DES PESTICIDES

Le protocole en vigueur prévoit un prélèvement par mois dès que les conditions météorologiques sont réunies (10 mm de précipitations sur 24 h). Huit campagnes ont été menées :

CAMPAGNES D'ANALYSE DES PESTICIDES ANNÉE HYDROLOGIQUE 2015-2016

5/10/2015	6/11/2015	15/12/2015	9/3/2016
29/3/2016	23/5/2016	21/6/2016	14/9/2016

L'année 2016 présente sur le Loch une contamination toujours très faible. Ainsi, sur ces huit campagnes, six présentent des détections de molécules. On continue d'observer un bruit de fond liée à la dégradation de l'Atrazine avec six détections sur les 17 observées. A l'inverse, les produits de dégradation du Glyphosate sont quasi-absents : un seul dépassement du seuil de 0,1 µg/l a été constaté le 6 novembre 2015 avec une valeur de 0,11 d'AMPA.

Des documents plus détaillés sont disponibles sur www.smls.fr



ZA de Tréhuinec
56890 PLESCOP
Tél. 02 97 68 32 20
contact@smls.fr



Les concentrations cumulées restent donc très faibles avec une valeur max de 0,17 µg/l (campagne du 15/12/15). Au niveau de la rivière du Sal, contrairement aux années précédentes, la situation de l'année 2015-2016 est globalement similaire à celle du Loch avec une très faible pollution. Globalement, la différence de situation entre cette année et

les précédentes pourrait s'expliquer par des conditions météorologiques très différentes. La faible pluviométrie de cette année a pu limiter les phénomènes de transfert aboutissant à ces très faibles niveaux de contaminations sur les deux cours d'eau alors que historiquement, le Sal présentait une contamination plus marquée que le Loch.

SUR LES CAMPAGNES D'ANALYSE RÉALISÉES, 16 MATIÈRES ACTIVES ONT ÉTÉ DÉTECTÉES :

Matière active	Usage	Exemple de produits commerciaux	Métabolite détecté
2,4 MCPA	Désherbant maïs/céréale/prairie	Ariane, Bofix, Boston, Greenor	
Atrazine	Usage interdit (30/06/2003)	NC	2-hydroxy atrazine Atrazine déséthyl
Dichlorprop	Désherbant graminés/ céréales	Allée net, Desertik pro, Pavaness...	
Glyphosate	Désherbant systémique	Ouragan, Roundup, Resolva, Barclay...	AMPA
Métolachlore	Désherbant maïs/céréales		
Fluroxypyr	Désherbant maïs/céréales	Ariane New, Dialog, Garlon, Ronx...	
Nicosulfuron	Désherbant maïs	Milagro, Callisto, Ritmic...	

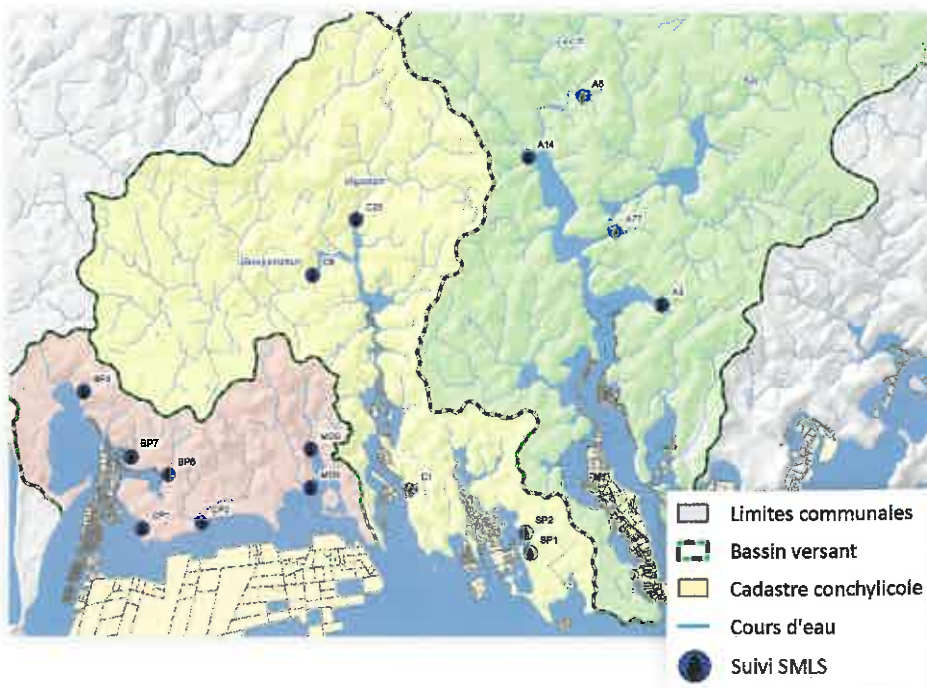
Matières actives détectées et produits commerciaux (Source : ministère de l'agriculture - e-Phy).

Cette année montre ainsi une augmentation de la diversité des molécules détectées sur les deux rivières reposant la question de l'effet cumulé de ces différentes matières actives malgré leur faible concentration.

LEXIQUE
FLUX : traduit la quantité de nutriments (azote, phosphore...) des rivières rejetés dans les estuaires.
QUANTILE : unité de référence qui écarte les valeurs extrêmes non représentatives.
UG/L : unité de mesure des pesticides (10⁻⁶ g). Seuil pour 1 molécule = 0.1 µg/l et en cumul = 0.5 µg/l.

CÔTÉ MER

SUIVI LITTORAL 2016



Le SMLS mène depuis plusieurs années des actions visant à la reconquête et au maintien de la qualité microbiologique des eaux littorales sur son territoire d'intervention. L'objectif est de préserver l'ensemble des activités littorales, professionnelles et récréatives.



LE SUIVI BACTÉRIOLOGIQUE

Le SMLS assure un suivi bactériologique aux principaux exutoires des Rivières d'Auray, de Crac'h, de Saint-Philibert, de l'Anse du Men-Du, de Carnac-Plage et de la Baie de Plouharnel.

En 2016, un réseau de **suivi** composé de **16 exutoires** a été maintenu :

- 7 exutoires en Baie de Plouharnel
- 3 en rivière de Crac'h
- 2 en rivière de Saint-Philibert
- 4 en rivière d'Auray.

Objectif du suivi : **identifier les sources de contamination microbiologique** susceptibles d'impacter les usages littoraux.

Indicateur suivi : **Escherichia coli**, germes témoins de la contamination fécale - Bactéries intestinales présentes chez les animaux à sang chaud. Elles sont excrétées dans les déjections humaines ou animales.

Prélèvements : lors des marées de vives-eaux (coeff > 90).



Deux types de campagnes mensuelles ont été menées :
 • une campagne calendaire par **temps sec**,
 • une campagne par **temps de pluie** (> 10 mm de pluie en 24h).

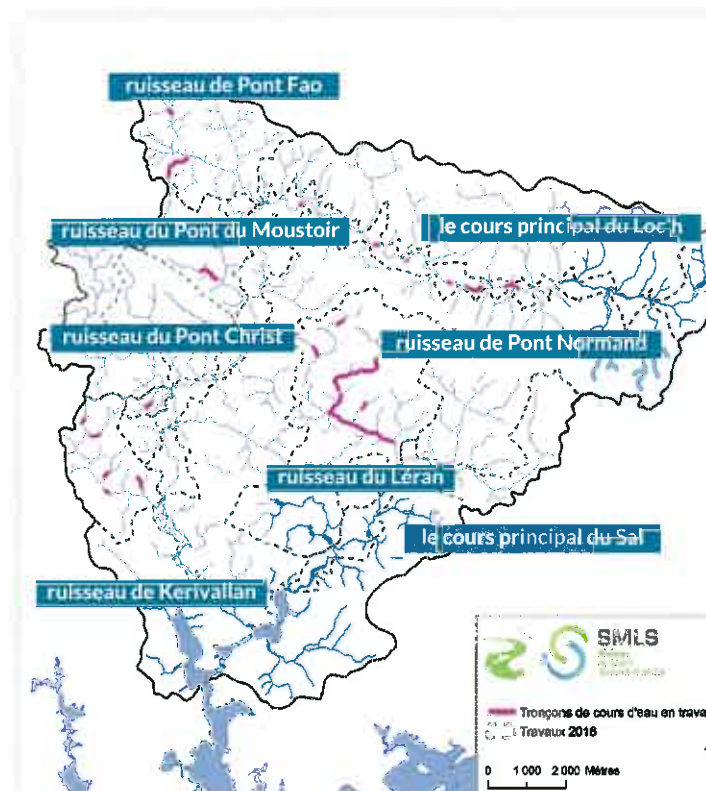
Des **ciblages** sur les secteurs à enjeux ou suite à une contamination importante sur un exutoire ont aussi été effectués.

Impact de la pluviométrie : sur l'ensemble des points de suivi, une nette dégradation de la qualité bactériologique est observée par temps de pluie.



MILIEUX AQUATIQUES

En 2016, les travaux ont porté sur 8 secteurs.



TYPOLOGIE, QUANTITÉ ET COÛT DES TRAVAUX

Typologie	linéaire ou quantité	coût (TTC)
Restauration de la continuité écologique	32 ouvrages	438 415,92 €
Restauration et diversification du lit mineur	2 573 ml	87 779,40 €
Restauration de la ripisylve	8 954 ml + 9 embâcles	42 108,53 € + 1 620,00 €
Travaux d'entretien des plantations de berges	2 040 ml	950,40 €
Suppression des accès directs du bétail à la rivière	3 points	3 508,97 €
Actions ponctuelles	2 points	5 587,80 €
Étude juridique portant sur les clapets hydrauliques du Loch		12 108 €

LE MONTANT GLOBAL DES TRAVAUX EN 2016 : **592 079 € TTC**

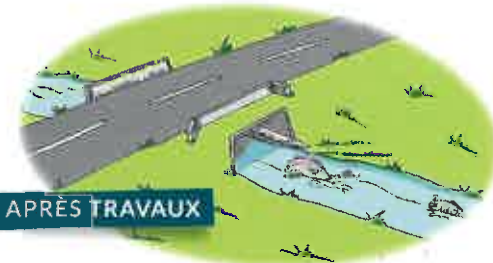
RÉPARTITION DES DÉPENSES PAR TYPE DE TRAVAUX



NATURE DES TRAVAUX

Les ouvrages suivants présentent un obstacle à la continuité écologique car leurs largeurs sont inférieures à la largeur du lit mineur entraînant des vitesses d'écoulement incompatibles avec les capacités de nage des poissons.

La hauteur de chute à l'aval des ouvrages est également incompatible avec les capacités de saut des poissons.



AVANT TRAVAUX

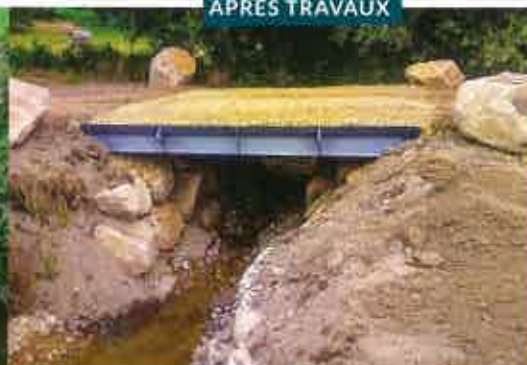


Les travaux consistent à rétablir la continuité piscicole et sédimentaire. L'effacement de l'ouvrage est la solution optimale mais cependant il n'est pas adapté à toutes les situations.

APRÈS TRAVAUX

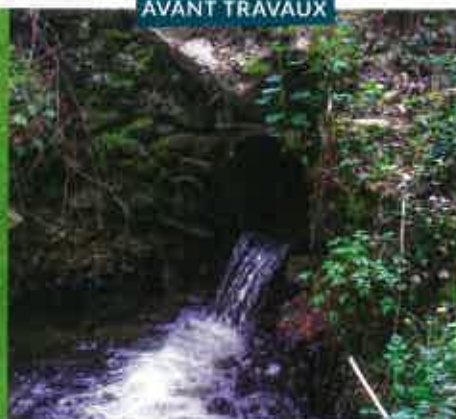
- Rupture de la continuité écologique (piscicole et sédimentaire) importante.
- Hauteur de chute de 30 cm.
- Vitesse d'écoulement supérieure à 100 cm/s.

Les travaux ont consisté à remplacer l'ouvrage par une passerelle métallique.



- Perturbation piscicole et sédimentaire importante par la présence d'une faible lame d'eau à l'intérieur de l'ouvrage.
- Hauteur de chute de plus de 50 cm.
- Une vitesse d'écoulement élevée. Le cours d'eau est fortement colmaté en amont.

Les travaux ont consisté au remplacement de l'ouvrage par un pont cadre.



LES POINTS FORTS DE L'ANNÉE

- Le démantèlement du clapet au lieu dit les Forges à Grand-Champ
- Le démantèlement du clapet au lieu dit Penhoët à Grand-Champ



le démantèlement du clapet de Penhoët

BOCAGE

BREIZH BOCAGE 2 - 1^{RE} ANNÉE DU PROGRAMME D'ACTION

L'année 2015 avait été consacrée à l'élaboration de la Stratégie Territoriale Bocagère (validée en CRAEC le 03/03/2016) déclinée autour de 5 axes. Celle-ci permet de répondre à un objectif d'amélioration de la qualité de l'eau, un objectif de faire du lien avec les structurations de filière bois énergie, et une volonté d'anticiper et de contribuer localement à l'identification des corridors écologiques dans le cadre de la trame verte et bleue définie par le Grenelle de l'environnement.

AXE 1 CRÉATION-RECONSTITUTION

La 1^{re} zone de travaux programmée pour l'hiver 2016-2017 totalise 150 agriculteurs pour une surface de 12 128 ha, dont 6 500 ha prospectés au cours de Breizh Bocage 1. Le programme Breizh Bocage 2 a permis la réalisation de 5 400 m de haies et talus chez 14 exploitants. 2 km sont liés aux mesures compensatoires du Conseil Départemental 56 suite à l'élargissement de la RD 767.

	Grand brise vent	Moyen brise vent	Arbustif	Ripisylve	Alignement	TOTAL
À plat	1639	682	145	163	718	3347
Talus	1971	0	75	0	0	2046
TOTAL	3610	682	220	163	718	5393



Comme il a été précisé dans la Stratégie Territoriale, la priorité se porte sur les aménagements antiérosifs. 98 % des projets sont ainsi en position perpendiculaire ou oblique à la pente. Ces derniers présentent au moins un angle d'infiltration, que ce soit de par leur tracé, ou grâce à une connexion avec l'existant.

AXE 2 PROTECTION

Pour faire face au phénomène d'érosion-lent toujours existant (1%/an - source : DREAL Bretagne), il est apparu indispensable d'accompagner les communes à la protection du maillage existant dans les documents d'urbanisme en complément de la politique de réhabilitation de l'axe 1.

Ainsi, les communes de Brech, Plaudren, Pluneret, et Baden ont confié au SMLS la mission d'évaluer le patrimoine arboré de leur territoire et les modalités pour gérer et préserver ce dernier par les outils réglementaires adaptés.

AXE 3 GESTION

AXE 4 VALORISATION

Dans le cadre du dépôt du PAEC (2015) les MAE LINEA ont été mobilisées afin d'accompagner les exploitants dans la gestion respectueuse et pérenne de leur maillage bocager. 4,5 km ont été contractualisés en 2016.

Aucune formation à la mise en place d'un plan de gestion du bocage n'a été réalisée en 2016. Sur le territoire du SMLS, 3 exploitants ont un plan de gestion en cours.

AXE 5 ACTIONS TRANSVERSALES

Les actions les plus pertinentes de cet axe :

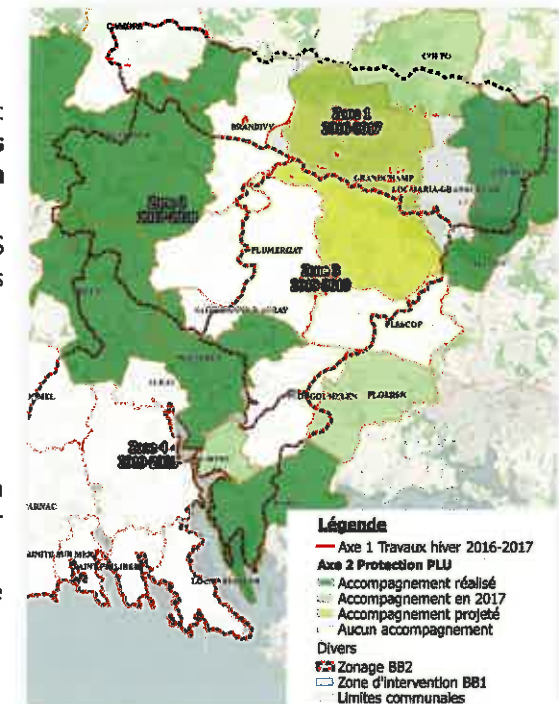
- 35 % du référentiel bocage du territoire du SMLS mis à jour
- Inscription à l'AFAQ agroforesterie en vue d'une certification permettant le traitement des questions de déplacement de haie protégée à la BCAE7

- Nombreuses publications dans les journaux locaux (Ouest-France, Télégramme, Gazette du Morbihan, ...) et publication dans les bulletins communaux
- Travaux en partenariat avec des écoles (Kerplouz, AgroParisTech, ...)

LEXIQUE

CRAEC : Commission Régionale Agri-Environnementale et Climatique.
PAEC : Plan Agro-Environnemental et Climatique.

MAE LINEA : Mesure Agro-Environnementale.
BCAE7 : Bonnes Conditions Agricoles Environnementales.
AFAC : Association Française d'Arbres Champêtres.





AGRICULTURE

ACTIONS SUR LES PESTICIDES SUR LE BV DU SAL

Un partenariat entre la Chambre d'agriculture du Morbihan et le SMLS a été mis en place sur la thématique « pesticides » sur le bassin versant du Sal qui présente historiquement une pollution aux pesticides plus importante que le bassin versant du Loch.

Ce partenariat a permis de mettre en place une dynamique impliquant **les agriculteurs, les prescripteurs, la chambre d'Agriculture et le SMLS** autour de la question des produits phytosanitaires sur le bassin versant du Sal.

Voici le schéma de la démarche mise en place :



En parallèle, une plateforme de démonstration de matériel agricole a été réalisée par le Groupement des Agriculteurs Bio 56 en collaboration avec le SMLS et la FD CUMA 56 sur la commune de Plumergat. Plus de 70 personnes étaient présentes à cette démonstration de désherbage mécanique sur maïs (agriculteurs et scolaires).



ACTIONS SUR LES SYSTÈMES HERBAGERS ET ÉCONOMES EN INTRANTS

Le contexte économique difficile en 2016 autour du prix du lait a été l'occasion de proposer, aux agriculteurs principalement laitiers, des animations collectives autour des systèmes herbagers économes en intrants. En collaboration avec le CIVAM AD 56, deux journées techniques ont été organisées :

- **Journée d'échanges techniques :**
« Comment produire du Lait à moindre coût ? » à Pluvigner.



- **Formation :**
« Comment aménager son parcellaire en système herbager ? » à Plaudren.



PROJET AGRO-ENVIRONNEMENTAL ET CLIMATIQUE (PAEC) :

Après l'ouverture du PAEC en 2016, voici le bilan des contractualisations en 2016 :

GESTION DES PRAIRIES HUMIDE	> 3 Gestions par retard de fauche > 1 Gestion par pâturage limité
ÉVOLUTION DU SYSTÈME ET DES PRATIQUES AGRICOLES	> 1 SPE Maintien (12%maïs/70% herbe) > 1 SPE Evolution (12%maïs/70% herbe)
GESTION ET ENTRETIEN DU BOCAGE	> 1 Gestion et entretien du Bocage



LITTORAL

SUIVI BACTÉRIOLOGIQUE ET INFORMATION

- **Recherche de marqueurs spécifiques**

Le SMLS a démarré des campagnes de recherche de marqueurs spécifiques au niveau de 4 exutoires de son réseau de suivi. L'objectif est de déterminer l'origine humaine ou animale des contaminations bactériologiques afin de mieux cibler les actions correctives à mettre en œuvre.

- **Ciblages coquillages - Rivière d'Auray**

A la demande du SMLS et par convention, un ciblage coquillages au niveau du secteur du Rohello a été assuré par Cap 2000 sur 4 points. L'objectif est de sectoriser l'origine des contaminations. Les 4 points ont été prélevés mensuellement. Les paramètres E.coli et coliformes totaux ont été analysés.



ANALYSES DES PRESSIONS

- **Investigations complémentaires**

Des investigations terrains ont été entreprises sur plusieurs secteurs afin d'actualiser et de compléter les états des lieux préexistants. Des sources de contamination significatives ont ainsi pu être identifiées. Afin de résorber ces sources de pollution, les informations ont été transmises aux partenaires en charge des compétences concernées.

ACCOMPAGNEMENT ET COORDINATION

- **Suivi des études et actions engagées**

Le SMLS travaille en partenariat avec les communes, AQTA et le SIAEP VO afin de suivre l'avancement de leur programme d'intervention (travaux en matière d'assainissement et de gestion des eaux pluviales). Il assure en particulier le suivi des actions correctives sur les points noirs mis en évidence.

SENSIBILISATION ET CONSEIL

- **Affichage en mairie des rolls-up**

Les trois roll-up élaborés en 2015 ont été prêtés à la commune de Carnac pour affichage temporaire en Marie afin de sensibiliser les particuliers à la problématique de la qualité des eaux littorales.

- **Échanges avec l'Association pour la Protection de la Rivière de Crac'h (APRC)**

Le SMLS a contribué au projet de brochure sur l'évolution de la qualité de l'eau de la Rivière de Crac'h élaboré par l'APRC. Il est intervenu à l'assemblée générale de l'APRC en août 2016 afin de présenter les actions qu'il mène sur le volet Littoral.

ANIMATION ET CONCERTATION

La mise en place des groupes de travail locaux (GTL) relatifs à la qualité sanitaire des eaux littorales s'est poursuivie en 2016. La première réunion d'installation a eu lieu en mars 2016 pour la commune de Carnac. La réunion du GTL de Locmariaquer a eu lieu en mai 2016.

